BNP PARIBAS REAL ESTATE CONSEIL HABITATION ET HOSPITALITY
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 1 065 000 € - immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 429 167 075.
Code NAF : 6831 Z Identifiant CE TVA FR 61 429 167 075
Siège social : 50, Cours de l'Ile Seguin – CS 50280 - 92650 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex– France.
Titulaire de la Carte Professionnelle n° CPI 9201 2016 000 009 253 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Paris Ile-de-France, et bénéficiant d'une garantie Financière délivrée par GALIAN Assurances - 89 rue de la Boétie 75008 PARIS, pour un montant de 160.000 €.
Site internet : résidentiel-ancien.bnpparibas.com Tél : +33 (0)1 47 59 23 69
Société du Groupe BNP PARIBAS (art. 4.1 de la loi 70-9 du 02/01/70)

BAREME DE TARIFICATION DES HONORAIRES

1/2

HONORAIRES DE VENTE – IMMEUBLE ANCIEN

5%* du prix de vente de l'actif immobilier qui s'entend HT ou Hors Droits à la charge du vendeur. TVA en sus au taux légal en vigueur/honoraires payables à la signature de l'acte authentique de vente.

HONORAIRES DE VENTE – IMMEUBLE NEUF

5%* du prix de vente de l'actif immobilier qui s'entend HT ou Hors Droits à la charge du vendeur. TVA en sus au taux légal en vigueur/honoraires payables à la signature de l'acte authentique de vente.

HONORAIRES DE VENTE – LOT PAR LOT ET DIFFUS

5%* du prix de vente de l'actif immobilier qui s'entend HT ou Hors Droits à la charge du vendeur. TVA en sus au taux légal en vigueur/honoraires payables à la signature de l'acte authentique de vente.

HONORAIRES DE VENTE – RESIDENCES AVEC SERVICES (MURS ET FONDS)

8,5%* du prix de vente de l'actif immobilier qui s'entend HT ou Hors Droits à la charge du vendeur. TVA en sus au taux légal en vigueur/honoraires payables à la signature de l'acte authentique de vente.

HONORAIRES DE VENTE – HOTELS MURS ET FONDS

8,5%* du prix de vente de l'actif immobilier qui s'entend HT ou Hors Droits à la charge du vendeur. TVA en sus au taux légal en vigueur/honoraires payables à la signature de l'acte authentique de vente.

HONORAIRES DE CONSEIL A L'ACQUISITION

5%* du prix de vente de l'actif immobilier qui s'entend HT ou Hors Droits à la charge du vendeur. TVA en sus au taux légal en vigueur/honoraires payables à la signature de l'acte authentique de vente.

REMBOURSEMENT DES FRAIS EXPOSES

(Article 6.1 loi N°70-9 du 2/01/70 et art 78.1décret N°72-678 du 20/07/72)

Indépendamment des honoraires de transaction, le mandat pourra prévoir le remboursement par le mandant de certains frais exposés par le mandataire en vue de l'exécution de ses missions (publicités, panneaux, mailings, brochures, frais de déplacement, etc …). Ce remboursement interviendra sur justificatif suivant les modalités prescrites par le mandat.

HONORAIRES DE DILIGENCES PREALABLES

(Article 6.1 loi N°70-9 du 2/01/70 et art 78.1décret N°72-678 du 20/07/72)

Préalablement et indépendamment de la conclusion effective d'une transaction immobilière, le mandat pourra prévoir en faveur du mandataire et à la charge du mandant des honoraires pour des missions spécifiques (définies et tarifiées par le mandat) distinctes de la commercialisation et/ou de la mission d'entremise.

Classification : Internal

BNP PARIBAS REAL ESTATE CONSEIL HABITATION ET HOSPITALITY
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 1 065 000 € - immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 429 167 075.
Code NAF : 6831 Z Identifiant CE TVA FR 61 429 167 075
Siège social : 50, Cours de l'Ile Seguin – CS 50280 - 92650 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex– France.
Titulaire de la Carte Professionnelle n° CPI 9201 2016 000 009 253 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Paris Ile-de-France, et bénéficiant d'une garantie Financière délivrée par GALIAN Assurances - 89 rue de la Boétie 75008 PARIS, pour un montant de 160.000 €.
Site internet : résidentiel-ancien.bnpparibas.com Tél : +33 (0)1 47 59 23 69
Société du Groupe BNP PARIBAS (art. 4.1 de la loi 70-9 du 02/01/70)

BNP PARIBAS REAL ESTATE

BAREME DE TARIFICATION DES HONORAIRES

2/2

HONORAIRES DE VENTE – IMMEUBLE ANCIENS DIFFUS

Tranches de prix de vente HT ou Hors Droits	Montant ou Pourcentage d'honoraires HT/ Ventes de Locaux à usage d'habitiation Diffus	Montant ou Pourcentage d'honoraires HT/ Ventes de Locaux à usage d'habitiation Lot par Lot	Montant ou Pourcentages d'honoraires HT / Ventes de Locaux à usage commercial, professionnel ou mixte
Jusqu'à 60 000 €	7%	4%	10%
De 60 001 € à 111 000 €	6,5%	3,66%	10%
De 111 001 € à 150 000 €	6%	3,33%	9%
De 150 001 € à 201 000 €	5,5%	3%	8%
De 201 001 € à 250 500 €	5%	2,66%	7%
De 250 501 € à 300 000 €	4,5%	2,33%	8%
A partir de 300 001 € et au-delà	4%	2%	8%

Sauf convention expresse contraire entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de l'acquéreur.
Les tranches d'honoraires sont cumulatives entre elles.
Les Pourcentages d'honoraires ci-dessus s'entendent TVA comprise. Ils sont assis sur le prix de vente inscrit à l'acte Hors droits ou Hors taxes.
Ces honoraires sont payables à la signature de l'acte authentique ...

07/12/2023

Classification : Internal